

Informations de base	
<p><b>2013/0106(COD)</b></p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	Procédure terminée
<p>Surveillance des frontières maritimes extérieures dans le cadre de la coopération opérationnelle coordonnée par l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres</p> <p><b>Subject</b></p> <p>3.20.15.06 Coopération et accords de transport maritime ou fluvial 7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas 7.10.06 Asile, réfugiés, personnes déplacées; Fonds «Asile, migration et intégration» (AMIF) 8.40.08 Agences et organes de l'Union</p>	

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2013/0106(COD)
<b>Type de procédure</b>	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
<b>Sous-type de procédure</b>	Législation
<b>Instrument législatif</b>	Règlement
<b>Base juridique</b>	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 077-p2
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée
<b>Dossier de la commission</b>	LIBE/7/12489